Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

La vido vidanto à Lorgue

n° 117 3ème trimestre 2013

Le mot du maire

CLAUDE ALEMAGNA

Quand les templiers s'installèrent à Lorgues au XIIème siècle pour constituer la commanderie du Ruou, ils construisirent de nouveaux remparts sur les anciens du « castrum » avec quatre accès, qu'on appelle les portes.

Les portes Tre-Barri et Sarrasine sont les seules portes qui nous restent de cette époque. La porte Sarrasine, qui vient du nom de la herse (la sarrasine) selon notre historien local Alain Marcel, est bien conservée. Elle appartient à un propriétaire privé. La porte Tre-Barri (Barri signifiait le mur d'enceinte, les remparts) quant à elle est un édifice public appartenant à la commune.

La porte Tre-Barri était le passage qui permettait d'aller derrière les remparts et de rentrer dans la zone fortifiée. Cette ouverture médiévale a été réaménagée selon l'inscription laissée sur la pierre, en 1729 puis en 1844 où le portique intérieur dut être relevé pour favoriser le passage des charrettes qui rentraient pour approvisionner la cité ancienne. L'observation de l'architecture environnante fait remarquer qu'elle était surmontée de plusieurs autres niveaux qui constituaient les remparts.

La porte Tre-Barri souffre d'une absence d'entretien depuis de nombreuses années et l'immeuble privé mitoyen est menaçant. Pour supprimer tout danger, j'ai pris dans un premier temps un arrêté de péril sur l'immeuble et mis en demeure les copropriétaires d'effectuer les travaux. Dans un deuxième temps, j'ai fait fermer le passage public dans l'attente des travaux qui doivent commencer prochainement.

Une mise en concurrence à maîtrise d'œuvre a été lancée pour une restauration qui nous permettra de préserver cet édifice remarquable. Le cabinet Architecture et Héritage de Villeurbanne assure la mission de maîtrise d'œuvre et un appel à concurrence pour le marché de travaux va être publié prochainement.

Il est de notre devoir de préserver cet héritage qui nous a été légué et de le remettre en valeur pour le transmettre en bon état aux générations qui nous suivent.

SOMMAIRE

● **LE MOT DU MAIRE–SOMMAIRE** p. 1

● **HOMMAGE**
Il était une fois... Un conteur. p. 2, 3

● **PATRIMOINE**
La chapelle Saint-Ferréole. p. 4, 5

Lu pour vous. p. 5

● **SCIENCES**
La famille Cassini
1767 cartographie du territoire de Lorgues. p. 6, 7, 8, 9

● **HISTOIRE**
Lorgues au temps de la guerre froide. p. 10, 11, 12

● **A VOIR**
Connaissez-vous mr Knapen ? p. 12, 13

● **SANTE**
Le tabac. p. 14, 15

Billet de mémoire... p. 15

● **HISTOIRES VECUES**
Au fil de l'eau.
Le petit pont de San-Peyre.
Moi Youki chien de garde... p. 16, 17

Voisin vigilants p. 17

● **DETENTE**
D'òu vient l'expression ?.
La recette.
La grille d'Antoine. p. 18, 19

● **L'ANNUAIRE DE V.A.L.** p. 20

Il était une fois... un conteur

Il y a quarante ans, Marcel Pagnol nous a quitté. Auteur dramatique, cinéaste, écrivain... si quelqu'un a copieusement rempli sa vie c'est bien lui, et il faudrait plusieurs volumes pour en reconstituer le déroulement.

Mais c'est sans doute le conteur qui aura laissé le plus de traces en nous, d'autant plus que son inspiration nous touchait fort puisque généralement issue de notre Provence ; C'est pourquoi, sans vouloir le désacraliser, ne nous a-t-il pas paru inutile de retrouver les principaux repères de l'aventure de Marcel Pagnol.

Il est né à Aubagne, le 28 février 1895, d'un instituteur et d'une couturière, dans la même ville et le même jour où Louis Lumière projetait la première tentative de ce qu'il appellera « le cinéma ». Comme son père fut nommé à Marseille, c'est dans cette ville que le gamin s'est épanoui. Il a passé ses jeunes années à jouer avec les copains sur les places vivantes, à courir dans les ruelles grouillantes, à explorer les quais bruyants, mais surtout à s'enivrer des merveilleuses collines au cours des vacances familiales à la Treilles. Son éveil intellectuel lui faisant déjà découvrir des trouvailles passionnantes au lycée Thiers jusqu'en rhétorique supérieure.

Devenu répétiteur au lycée d'Aix, il crée avec ses amis, fanatiques de littérature, la revue « Fortunio » (n° 1 le 10 février 1914 – 12 pages – 15 centimes). Nommé professeur adjoint à Marseille, il fréquente assidument le music-hall de l'Alcazar. A cette époque, il portait la cape et les cheveux longs. C'est aussi le moment de ses premières tentatives rédactionnelles importantes : un drame en quatre actes et en vers : Catulle. Il est alors nommé à Paris, à Condorcet. Mais après le succès de « Topaze » en 1928, il arrête son activité professionnelle.

Désormais, il est atteint par le théâtre. Il s'y aventure dans des genres très différents.

Une comédie bouffe « Tonton » mise en scène à Marseille, avec le soutien de ses amis, avait été sa première tentative (1923). Il s'affronte ensuite à Paris en présentant « Les Marchands de gloires » pièce satirique . Il rencontre alors Orane Demazis, excellente comédienne, qui joue un rôle important dans sa production théâtrale, mais aussi dans sa vie de l'époque. Pagnol lui confie le premier rôle féminin dans « Jazz » qui sort à Paris en 1926. Puis c'est « Topaze » aux Variétés, qui lui apporte son premier succès parisien. Il ose alors afficher dans la capitale cette Provence qu'il a dans le cœur. C'est « Marius », en 1926, puis « Fanny » en 1931. Ces pièces furent jouées chacune plus de mille fois. Mais, en 1929, le cinéma se mit à « parler ».

Pagnol, provoqué par la curiosité, succomba à la tentation et devint cinéaste.

Sa première tentative fut la reprise sur pellicule de « Marius » et de »Topaze ». Le public ne les apprécia que comme en écho des pièces connues. Par contre, l'apparition sur disque 78 tours de la séquence baptisée « la partie de cartes » fut vendue en plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et fit des quatre personnages des quasi héros nationaux. Puis ce fut le film « Fanny » avec un accueil correct.

En 1933 Pagnol (premier à l'oser) créa sa propre maison de production : « Les Auteurs associés ». C'est aussi un retour aux collines avec « Jofroï « tiré d'une nouvelle de Giono. Puis les créations se succèdent : « Le gendre de M. Poirier », « Merlusse », « Regain », « César », « Angèle » (qui voit appaître

Fernandel), « Le Schpountz, « La femme du boulanger ». En 1939, il tourne « Monsieur Bretonneau » avec Raimu et Fernandel, film qui reçut un accueil délirant.
Mais la guerre approche. Pagnol n'a gagné aucun prix, mais il a conquis l'adhésion des spectateurs. Il s'est installé au château de la Buzine, où, il rêvait de créer Hollywood-en-Provence et il dispose d'un équipement cinématographique complet. C'est l'occupation. Il refuse les propositions de l'occupant. Après avoir terminé « la fille du puisatier » (avec Josette Day, Raimu et Fernandel), il ferme, vend et ne fait plus parler de lui.
A la libération, Pagnol réapparaît. Il épouse une belle jeune actrice, méridionale de surcroit : Jacqueline Bouvier. Déjà expérimentée professionnellement, elle sera très active dans le travail de son mari. Mais, tendre complice, elle lui fera l'immense cadeau de ne jamais l'embourgeoiser. Ils eurent un garçon : Frédéric, et une fille : Estelle. En 1947, Pagnol est reçu à l'Académie Française, à sa grande fierté. A l'époque ils vivent à Monte-Carlo et sont amis du Prince. Pour le jubilé de celui-ci, Pagnol traduit « Le songe d'une nuit d'été » de Shakespeare et le monte au palais avec Jacqueline dans un des principaux rôle.

Elle avait été présente dès son premier film de l'après guerre : « Naïs » avec Fernandel. Et la production s'est poursuivie : « La belle meunière », « Le rosier de Mme Husson », « Manon des sources », « Jean de Florette ». En 1954 « les Lettres de mon moulin » de son ami Daudet sera son dernier film, car il est très fatigué. Il tente un ultime retour au théâtre avec « Judas » qui n'eut qu'un succès d'estime. Alors, avec « Fabien », l'année suivante, il fit aussi ses adieux à la scène.
Désormais Pagnol n'est plus qu'un écrivain.
Grâce au « livre de poche » une biographie n'est sans doute pas nécessaire, et nous en possédons tous quelques uns dans nos bibliothèques et dans nos cœurs. Il s'agit donc plutôt de survoler son oeuvre pour avoir une idée de la multiplicité de ses talents : tous les matins Pagnol se levait tôt et écrivait. Et, toujours perfectionniste, il réécrivait souvent. Ce passionné étant très attentif à la qualité de sa rédaction. Nos petits enfants le rencontreront peut-être dans leurs livres de lecture avec « La Fontaine ». Car s'il y a la quantité pour caractériser son œuvre, il y a surtout la qualité. Chaque production était en effet le résultat d'un long travail préparatoire, d'autant plus impressionnant du fait de la variété des thèmes abordés.
Il y a bien sûr, la série de ses souvenirs d'enfance, mais aussi toutes les tentatives (réussies) pour évoquer la vie et les drames de l'héritage provençal. Il ne faut pas oublier non plus les textes de ses multiples pièces et les scénarios de tous ses films. Mais il a également rédigé des ouvrages fort sérieux comme les « Notes sur le rire » ou « La critique des critiques ». Dans un autre registre il faut mentionner ses traductions impressionnantes de l'anglais (Hamlet…) ou du latin (les Buccoliques…).
En 1962, la ville de Marseille baptisa du nom de Pagnol le nouveau lycée de Saint Loup, il participa à l'inauguration. Il écrivait toujours, bien qu'il soit malade. Il décéda le 18 avril 1972 après une ultime expédition dans les collines avec une équipe de la télévision.
Ecrivain consciencieux il avait même préparé son épitaphe : « Il a aimé les sources, ses amis, sa femme »… ● **Jacques Gauneau**

La Chapelle Saint-Ferréol

La chapelle Saint-Ferréol, dont il est difficile de préciser l'époque de fondation est située au sommet d'une colline d'où l'on découvre un vaste horizon.

La chapelle Saint-Ferréol, dont il est difficile de préciser l'époque de fondation est située au sommet d'une colline d'où l'on découvre un vaste horizon.

Placée sous l'invocation d'un saint assez obscur et à peine connu dans le martyrologue chrétien. Elle paraît avoir joui, pendant le Moyen-Age et jusqu'au XVIII° siècle, d'une réputation, qui s'étendait bien au-delà de la ville de Lorgues, pour la guérison de certaines maladies. Toutefois, l'affection particulière pour laquelle on y venait chercher le soulagement de tous les points de la Provence c'était : « le mal des gouttes ».

On peut expliquer certaines guérisons par le déplacement, le voyage, l'exercice et, en particulier, par les nouvelles conditions d'hygiène dont bénéficiaient les malades, qui devaient probablement apporter une amélioration à un état de santé. Quoiqu'il en soit, les goutteux arrivaient en foule à la chapelle Saint-Ferréol pour y faire neuvaine, avant le jour de la fête (18 septembre). On fut même obligé, pendant longtemps de dresser des lits sous un hangar provisoire afin de mettre les malades à l'abri des intempéries.

L'histoire ne dit pas si ce fut la ferveur des malades qui s'émoussait ou le nombre de guérisons qui diminuait, mais avec le temps, on commença à douter de l'efficacité de l'intervention du Saint !

La population demanda alors, le renouvellement des reliques.

Au mois de juin 1751, de nouvelles reliques apportées de Rome et déclarées authentiques par l'évêque de Fréjus, furent scellées dans une très belle châsse dorée, que l'on promenait tous les ans dans la ville le jour de la fête patronale.

Grâce aux libéralités des Lorguais et à l'administration des prieurs, la chapelle a bénéficié d'agrandissement successifs. Un nombre important d'ex-voto, accrochés aux murs, témoignent encore de la confiance dont jouissait l'intercession du saint patron de Lorgues.

Qui était Saint-Ferréol ?

Les archives diocésaines sont peu documentées sur la vie de ce saint. Deux origines sont possibles :

I – Saint-Ferréol de Vienne fêté le 18 septembre

Vers l'an 250 de notre ère, un

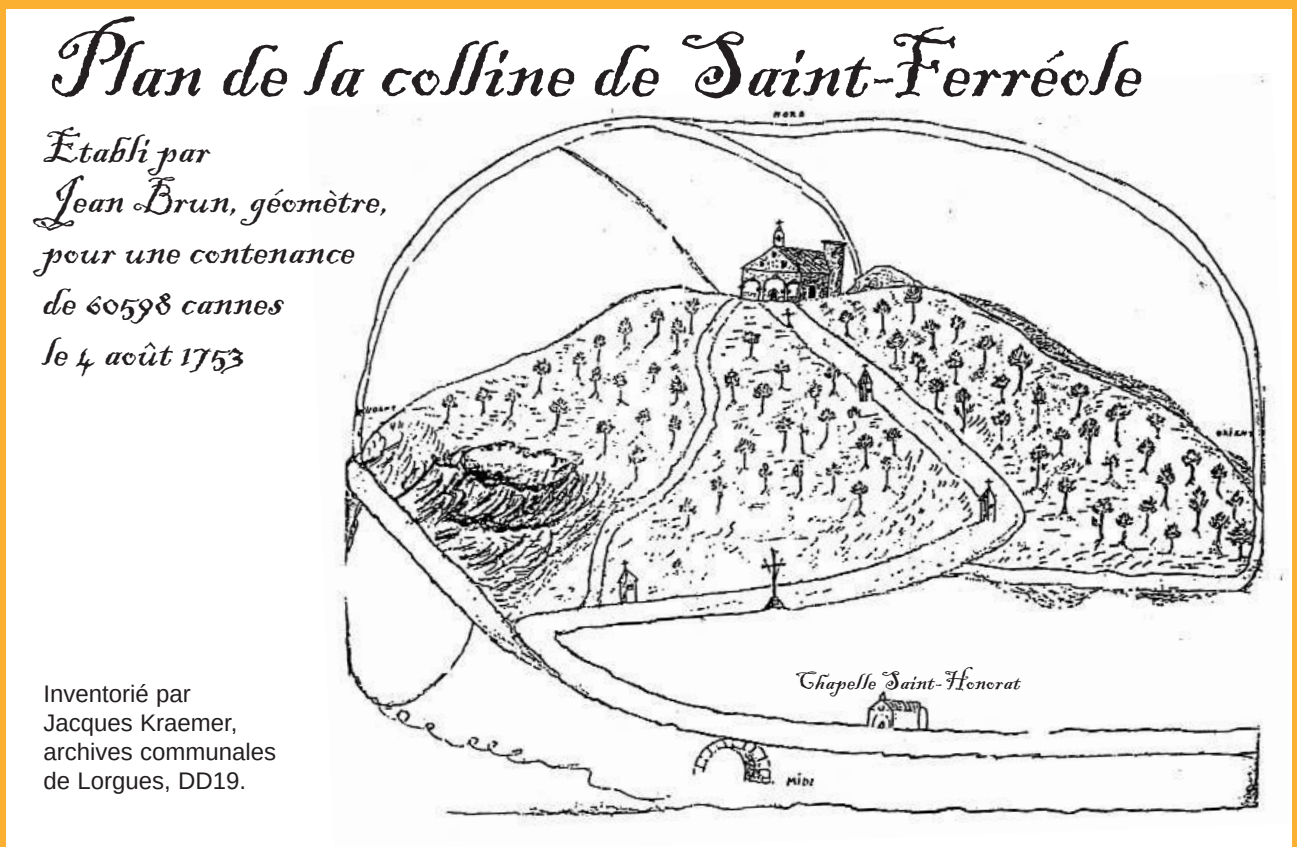

Inventorié par Jacques Kraemer, archives communales de Lorgues, DD19.

tribun romain de Vienne se convertit au christianisme. Il fut martyrisé lors des persécutions des chrétiens, ordonnées par l'empereur romain DECIUS (201-251).

II – Ou né à Limoges vers 520

nommé, plus tard, évêque de la Ville. En 579, il apaisa la rébellion de cette ville contre le roi Chilpéric 1er, et remit en état plus tard l'église de Saint-Martin de Brive (en 581). Il mourut en 591. Sa fête : le 18 septembre également. ●

Robert Badin

Documentation : F. Cordouan (histoire de la commune de Lorgues en 1664)
Remerciements au père L. Porte, archives diocésaines de Toulon

Note

Un chantier de fouilles ouvert en 1978 et 1979 permit de mettre à jour un rempart au S.E., de 3,8 m. de haut par 2 m d'épaisseur. Il s'agit sans doute d'un camp Celto-Ligure datant du 2ème âge de fer, on y trouva en outre des tessons de poteries et des morceaux de moulin à grain familial.
A peine existait-il un premier site religieux et une petite demeure pour un ermite au XIIIème siècle. A partir du XVIème siècle, de nombreux témoignages attestent que des bâtiments s'ajoutérent autour de la basse nef, noyau architectural de l'édifice. La chapelle unifiée serait datée de 1587, sur le porche est gravée la date de rénovation de la façade en 1697 et du porche en 1865. Le chemin de croix date de 1865, initié par le Révérend Père Léon, supérieur des Capucins occupant Saint-Ferréol depuis 1852.
Au chevet de la chapelle, dans la salle capitulaire existe un petit musée d'art sacré fondé en 1990 (par l'Association des Amis de Saint-Ferréol et du Vieux Lorgues). Outre les ex-voto, on peut admirer des bustes reliquaires, des vêtements sacerdotaux, des objets de culte… ●

Lu pour vous V.A.L.

Gaspard de Besse à Lorgues...

L'Esprit du mal s'est emparé du village...

Les 23, 24 et 25 août se tiendra à Soliès-ville le Festival de la bande dessinée.
L'auteur, Behem, ami romancier du fameux « bandit » Gaspard de Besse, y présentera le tome 13 des « Sept vertus » mettant en scène Gaspard. Ce nouvel album n° 13 d'une longue série se déroule dans le village de Lorgues. Comme l'explique l'auteur : après leur aventure à Aups « l'affaire du Coffret », Gaspard et ses compagnons arrivent non loin de Lorgues. C'est alors qu'un homme à l'allure agressive poursuivant un jeune garçon, leur barre le chemin…Gaspard vole au secours du jeune. Il apprend que depuis plusieurs semaines, l'esprit du mal a envahi Lorgues. Gas-pard se dirige vers le village, effectivement la folie s'est emparée des rues lorguaises ! Seuls les pénitents gris et le « Père Antoine » possèdent la potion permettant de sortir les Lorguais des maléfices...»
« Gaspard de Besse. Les sept vertus » tome 13, (BD, 12 pages, 48 planches).●

Notes : en 1779, Gaspard Bouis dit Gaspard de Besse était emprisonné à Draguignan. Evadé en mars avec deux codétenus dont Honoré Latil de Lorgues. Repris peu de temps après, Latil fut exécuté à AIX. Quant à Gaspard, arrêté en 1781, il fut « rompu et roué » le 25 octobre 1781 à l'âge de 25 ans.

● ***Auteur*** Behem ● ***Editeur*** Un autre regard

La famille Cassini

(de 1625 à 1845)

Quatre générations d'astronomes et de géodésiens (cartographes)

Jean-Dominique Cassini

né en 1625 à Périnaldo, Comté de Nice, mort à Paris en 1712.
Enseignant en Italie, il vient en France à la demande de Colbert. Reçu à l'Académie des Sciences en 1669, il est nommé en 1672 par Louis XIV, directeur du tout nouvel Observatoire de Paris. Il établit les lois de la rotation de la lune sur elle-même, découvre 2 satellites de Saturne et étudie Jupiter, Mars et Vénus.

Jacques Cassini *son fils*

né en 1671 à Paris, mort à Thury, dans le Cambrésis en 1756.
Membre de l'Académie des Sciences en 1699 et de la Royal Society, s'intéresse plus particulièrement à toutes les recherches ayant pour objet la représentation de la terre. Il sera de ce fait considéré comme le fondateur de la cartographie topographique. Ses descendants en établiront les lois définitives.

François Cassini de Thury, *fils de Jacques*

est le plus connu sous le nom de Cassini.
Né à Thury en 1714, mort à Paris en 1784.
Reçu à l'Académie des Sciences en 1735. Adjoint de l'Abbé de la Caille lorsque celui-ci est chargé en 1734 de la vérification de la méridienne de France, Cassini publie en 1744 le résultat de ses travaux. L'année suivante, lors de la campagne de Fontenoy, il lève une carte géométrique détaillée des Flandres et présente son travail au Roi Louis XV en 1747. Impressionné par la qualité de son travail, le Roi lui confie alors de lever la carte du royaume à l'échelle d'une ligne pour 100 toises (1/86400). Cassini directeur de l'Observatoire, va désormais se consacrer à cette tâche jusqu'à sa mort. Pour ce faire, il divise le territoire de la France en 181 feuilles et commence son travail en 1760. En raison des difficultés rencontrées pour son établissement, cette carte dite « de Cassini » ne sera terminée qu'en 1815.

Dominique, Comte de Cassini,

fils de François
né à Paris en 1748, mort à Thury en 1845. Termine en 1815 la carte de France commandée à son père par Louis XV. Reçu à l'Académie des Sciences en 1770. Succède à son père à la direction de l'Observatoire.

La carte « de Cassini » est obtenue par triangulation à partir d'un point de référence dont on a mesuré la latitude et la longitude. A partir de ce point, on vise différents points en mesurant les angles de visée et la distance (alidade). Il en résulte les points géodésiques, identifiés sur les cartes par l'appellation de « borne », ces points sont repérables au sol par une borne en pierre ou en ciment, surmontée d'une croix gravée. Dans la cartographie topographique, la représentation est purement conventionnelle, puisque l'on doit projeter la surface accidentée de la terre sur une surface plane : la carte. Le relief est identifié par des courbes de niveau, des hachures directionnelles plus ou moins denses ou par de la couleur plus ou moins foncée. Aux siècles où opérèrent les « Cassini », ni l'appareil photographique ni le satellite n'étaient connus, cependant, les cartes s'avérèrent d'une extrême précision.
L'importance de la carte « de Cassini » est remarquable. Elle sert de modèle à toutes les cartes nationales des différents états européens. En France, elle reste en service jusqu'au XIXème siècle, avant d'être remplacée par la carte dite « d'Etat Major » (1/80000), établie selon les mêmes principes.

M. C.

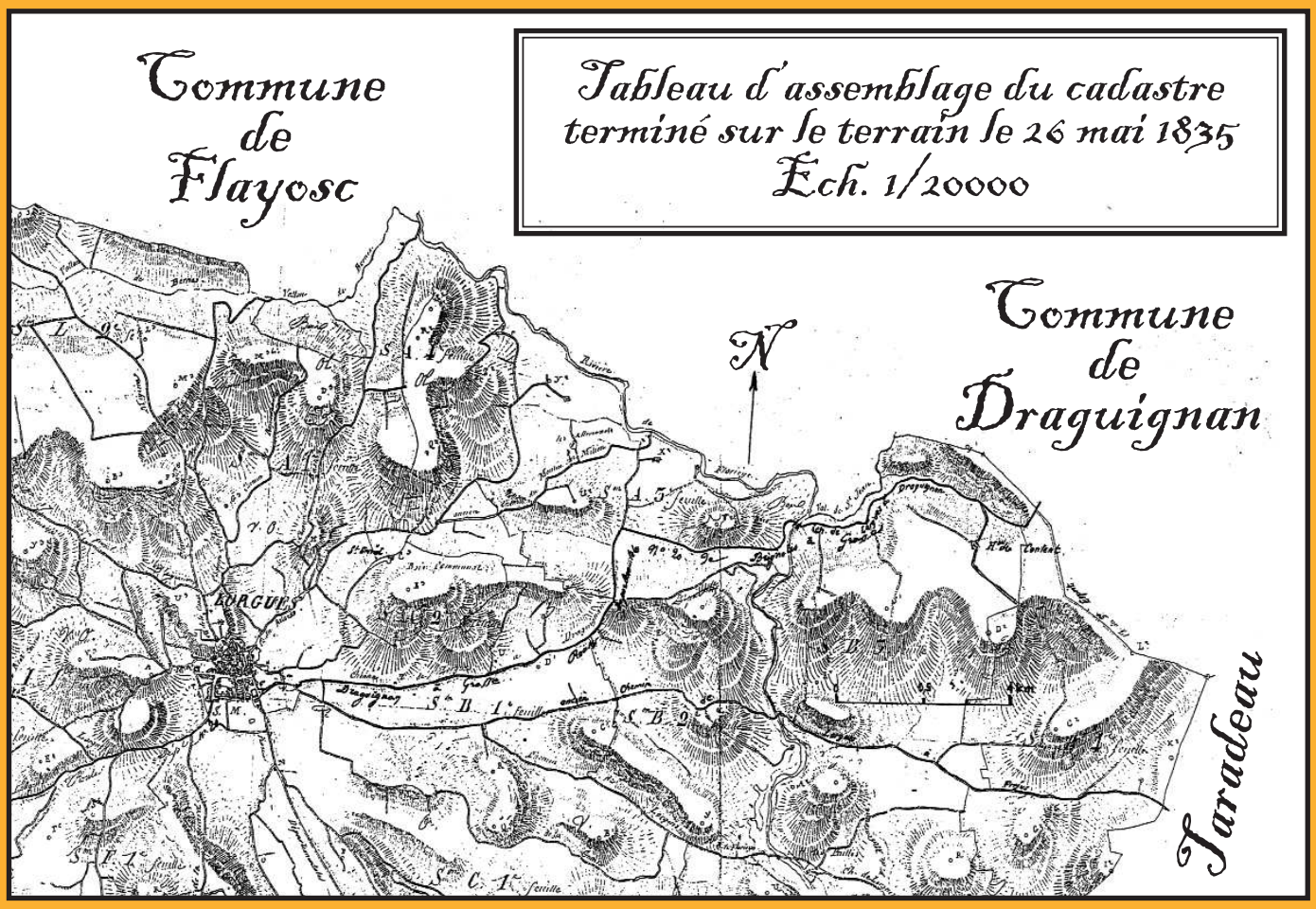

1767
Cartographie du territoire de Lorgues

En même temps qu'il commande à François CASSINI de dresser la carte du royaume, Louis XV demande en 1767 à Bourcet de la Saigne de lever la carte des frontières de la Provence. Il est assisté sur le terrain par M. Chantemerle officier du Génie

Qui était Bourcet Delasaigne ?

Le vicomte Jean Bourcet de la Saigne (1713 – 1771), Conseil du Roi, Maître honoraire des requêtes, premier Président du Parlement, Intendant de justice, police et finance en Provence, était Ingénieur géographe, maréchal de camp, auteur d'ouvrages de géographie militaire (appréciés par Bonaparte). Il résida à Lorgues en 1767 pour réaliser les levées de la « Carte des frontières de l'Est ». Cartes manuscrites dressées à l'échelle du 1 / 14400ème achevée en 1777. La méthode retenue pour lever les cartes, sera celle « dite de triangulation » déjà utilisée par Cassini, à savoir : à partir d'un point bien identifié en latitude et en longitude, il est pratiqué une visée sur des jalons solidement fixés au sol, dont on mesure la distance et l'altitude avec une alidade (ou un théodolite). A partir de ce jalon, il suffit de viser d'autres jalons pour constituer un maillage de triangles sur l'ensemble du territoire.

Les travaux commencent en 1747, Bourcet de la Saigne en trace les grandes lignes adressées à chaque maire et consul de communauté.*

*« Vu les ordres du roi à nous adresser par le duc de Choiseul **au sujet de la carte des frontières de cette province* dont sa Majesté a ordonné la levée. Il est adressé aux maires, consuls des villes et lieux qui se trouvent à portée du* ●●●

●●● *païs qui doit être compris dans la carte des frontières de cette province…de fournir le logement tant aux ingénieurs géographes…qu'aux personnes les accompagnant ; comme aussi leur procurer les guides, les indicateurs, les journaliers ainsi que les bêtes de charge pour leurs bagages et instruments, au payement desquels il sera pourvu… »*

Comment se déroulent les opérations ?

« J'ai l'honneur de vous prévenir, que votre Communauté est du nombre de celles qui doivent être comprises dans le travail…,pour que vous preniez les précautions convenables sur le choix que vous devez faire dans le nombre de vos habitants, de ceux qui seront les plus instruits et les plus intelligents pour me servir d'indicateurs, de même qu'à MM. Les Officiers du Génie pour qu'ils aient une connaissance exacte des noms propres de vos Montagnes, Cols, Collets, Serres, Rivières, Vallons, Fontaines, Ponts, Villages, Hameaux, Bastides, Chapelles, Oratoires et Croix, tels qu'ils sont dans vos parcellaires…

J'ai celui de vous prévenir que les journées d'indicateurs seront payées 20 sols, celles des manœuvres 15 sols et les express qu'on vous demandera pour porter les ordres d'une communauté à l'autre, 5 sols »…

« Les Consuls et Officiers municipaux de la Communauté de Lorgues, feront planter…quatre jalons de vingt pieds de hauteur (environ 6,5 m), dans les endroits qui seront indiqués par l'indicateur …auxquels ils attacheront à chacun le quart d'un drap de lit en forme de bannière, à quatre pieds en dessous de la sommité…et d'avoir attention de les planter assez solidement, pour éviter que les ouragans les fassent tomber, vous prévenant qu'ils doivent subsister jusqu'à la fin du mois de novembre prochain et qu'ils sont à la charge et à l'entretien de votre communauté. Je vous conseille de faire publier une défense, sous de graves peines, contre ceux qui auraient la hardiesse et la témérité de tenter de voler les draps ou de déplanter les dits jalons...Je suis autorisé à vous passer pour cette dépense, la somme de 24 sols par jalon, dont 12 sols pour le quart d'un drap de lit, 2 sols pour la corde et ficelle, 1 sol pour les clous et 9 sols pour la main-d'œuvre… »

Draguignan le 30 mai 1767,
signé Bourcet de la Saigne

Complément d'information par M. Chantemerle officier du génie sous les ordres de M. Bourcet de la Saigne.

En conséquence des ordres du Roi à moi adressés par M. le Duc de CHOISEUL, Ministre d'Etat et de la Guerre, Messieurs les Consuls et Officiers Municipaux de la Communauté de Lorgues, feront planter, à la réception du Présent ordre, la quantité de quatre jalons de vingt pieds de hauteur, dans les endroits qui seront indiqués par l'indicateur qu'avait vu M. de la Saigne en 1766, auxquels ils feront attacher à chacun le quart d'un drap de lit en forme de bannière, à quatre pieds au dessous de la sommité ; le tout sous de graves peines contre ceux qui conviendront au présent ordre ; et d'avoir attention de le faire planter assez solidement, pour éviter que les ouragans les fassent tomber, vous prévenant qu'ils doivent subsister jusqu'à la fin du mois de novembre prochain et qu'ils sont à la charge et à l'entretien de votre communauté. Dans ce principe, je vous conseille de faire publier une défense sous de graves peines contre ceux qui auraient la hardiesse et la témérité de tenter à voler les draps, ou à déplanter les dits jalons ; et pour vous autoriser à le faire, vous vous adresserez à votre subdélégué.

Fait à Vidauban, le 11 may 1768.
Chantemerle officier de génie.

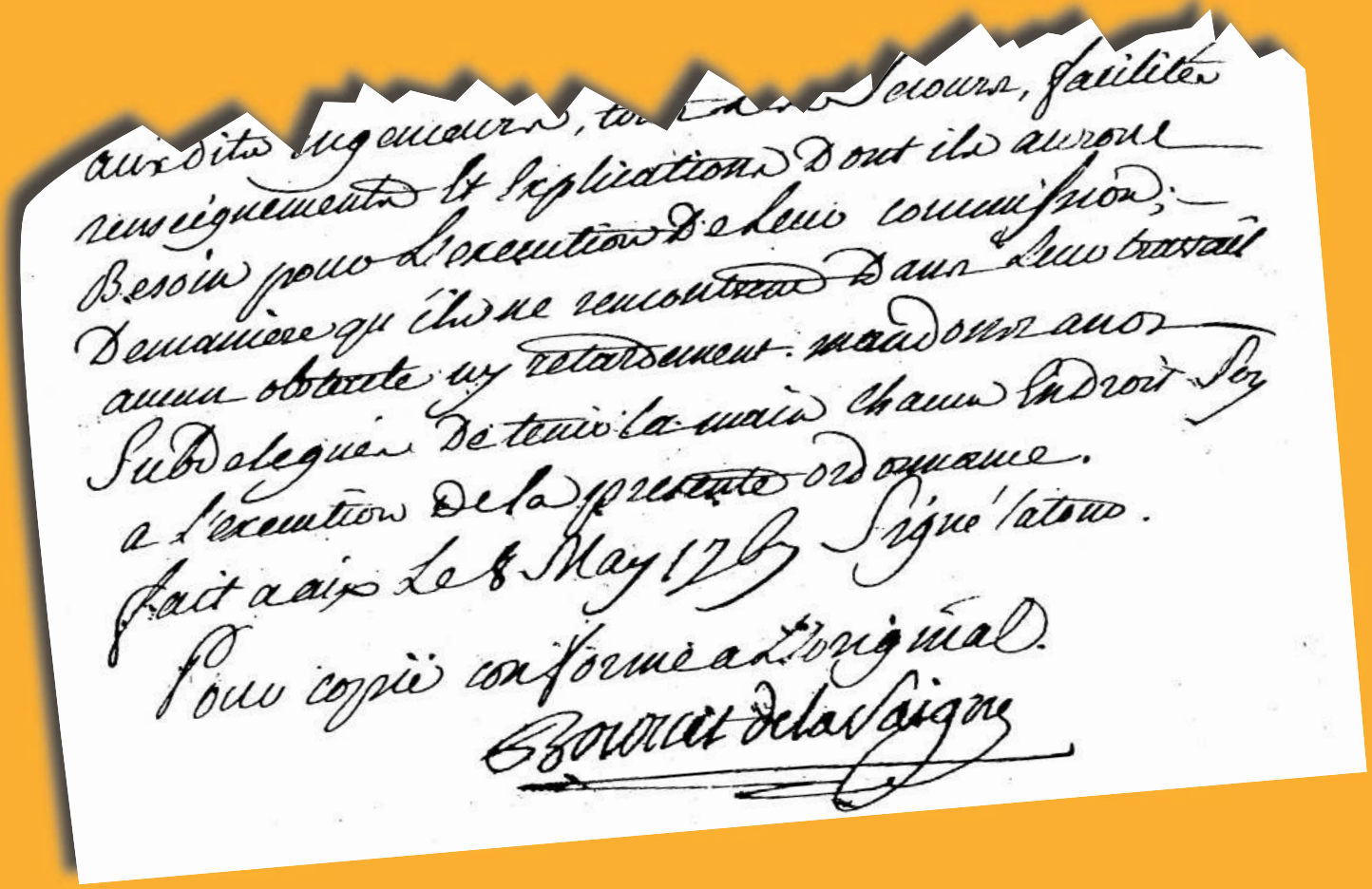
aux dits ingenieurs, tout les secours, facilités
renseignements et explications dont ils auront
Besoin pour l'execution de leur commission;
De manière qu'ils ne rencontrent dans leur travail
aucun obstacle ny retardement. mandons aux
Subdelegués de tenir la main chacun endroit Soy
a l'execution de la presente ordonnance.
Fait a aix Le 8 May 1768 Signé Vatous.
Pour copie conforme a l'original.
Bourcet de la Saigne

L'arpe à Lorgues

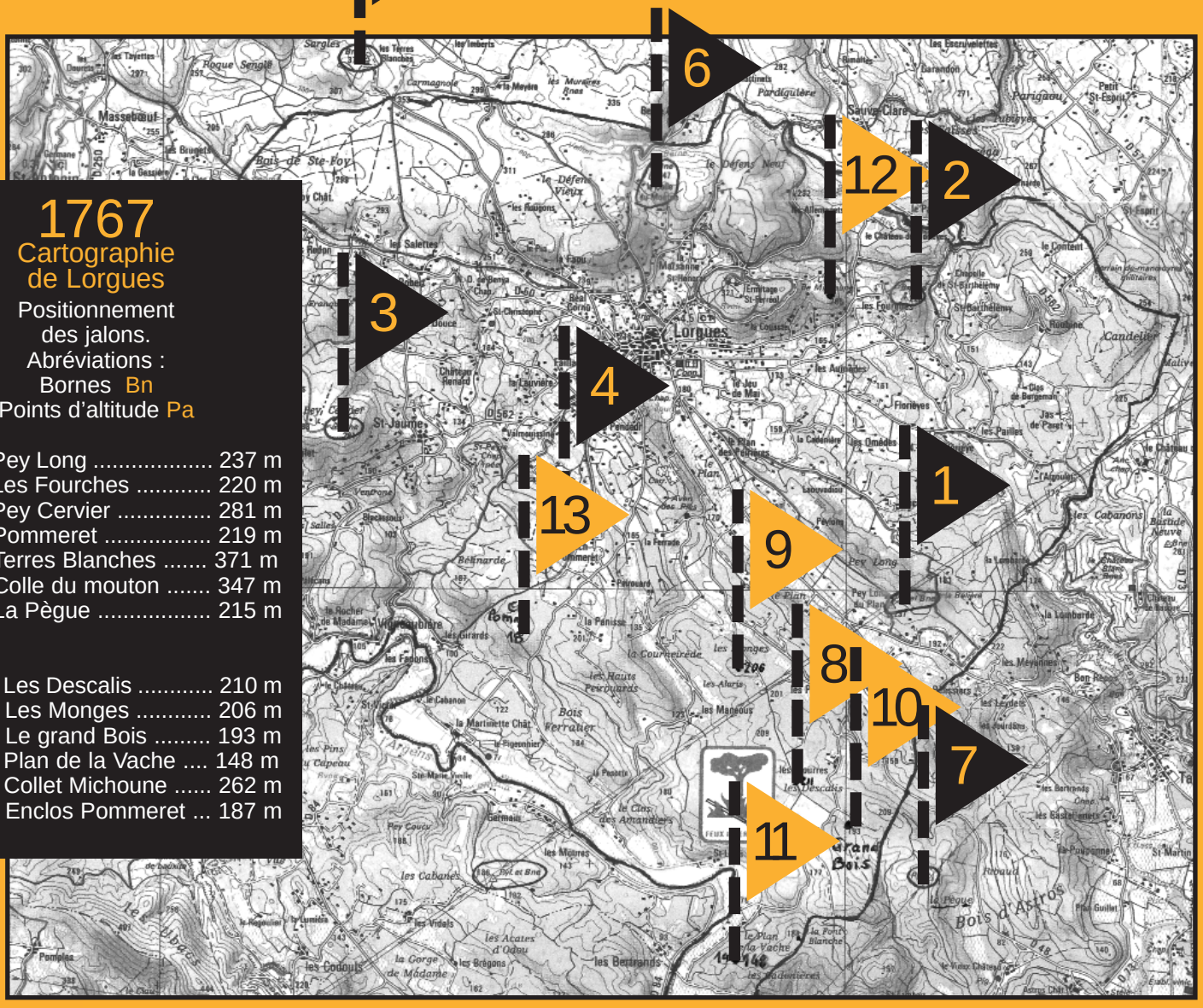

1767
Cartographie de Lorgues

Positionnement des jalons.
Abréviations :
Bornes Bn
Points d'altitude Pa

1 - Bn : Pey Long ..... 237 m
2 - Bn : Les Fourches ..... 220 m
3 - Bn : Pey Cervier ..... 281 m
4 - Bn : Pommeret ..... 219 m
5 - Bn : Terres Blanches ..... 371 m
6 - Bn : Colle du mouton ..... 347 m
7 - Bn : La Pègue ..... 215 m

8 - Pa : Les Descalis ..... 210 m
9 - Pa : Les Monges ..... 206 m
10 - Pa : Le grand Bois ..... 193 m
11 - Pa : Plan de la Vache .... 148 m
12 - Pa : Collet Michoune ..... 262 m
13 - Pa : Enclos Pommeret ... 187 m

Emplacement des jalons :
un au collet du Gros Peylon (237 m)
un au collet des Monges (206 m)
un au collet de M. Descalis (210 m)
un au collet d'Astro de Pégo (la Pègue 215 m)
J'ai l'honneur de vous prévenir, messieurs qu'ils doivent être plantés très solidement, mais surtout que celui du Gros Peylon soit planté sur une tour de pierre de huit pans au moins de hauteur, étant obligé de le voir de très loin, il ne pourrait être vu sans cette précaution. Je vous observerai, messieurs, qu'ils doivent être tous les quatre replantés exactement aux endroits où M. Bourcet de la Saigne les avait fait mettre dans la campagne de 1766 et que je crois, qu'il serait nécessaire d'y envoyer l'indicateur de 1766, comme le plus au fait de la place où étaient ces quatre jalons. Les jalons doivent être plantés avant le 16 may.

Chantemerle.

IL est possible d'identifier sur une carte au 1/25000, sept bornes géodésiques sur le territoire de Lorgues ou à proximité: une au Gros Peylong borne à 237m ; une Collet des Fourches à 220m ; une au Pommeret à 219m ; une au Pey Cervier à 281m ; une au Collet du mouton à 347m ; une aux Terres blanches (Carmagnole) 371m ; une à la Pègue (215 m) La position de ces bornes est immuable, il ne fait aucun doute qu'elles servirent au XVIIIème siècle.

D'autre part, on peut identifier les altitudes aux points définis le 22 may 1769 par Chantemerle pour poser des jalons supplémentaires : les Monges 207m ; collet Michoune 262m ; collet des Mourres – Descalis 210m ; l'enclos de M. Laurent (du Pommeret ?) 187m ; la propriété de M. Laurent (les Crottes ?) 178m ; le Grand Bois de M. Laurent 193m ; le Plan de la Vache 148m. Impossible d'identifier la propriété de M. Fauchier. Tous ces points répertoriés sont sur une éminence. Il est évident que lorsque la carte fut dressée de 1767 à 1769 et achevée en 1777, il y avait beaucoup moins d'arbres, sinon une visée aurait été impossible. ●

* Cela fait que toute cette correspondance figure aux archives de Lorgues GG58. 1767-1769.
** Le Duc de Choiseul est alors ministre de la guerre et de la marine de Louis XV.
Cette Province est la Provence

Michel Chapelain

Lorgues au temps de la guerre froide

Août 1945, deux bombes nucléaires tombent à trois jours d'intervalles sur Hiroshima et Nagasaki tuant en quelques minutes 250 000 Japonais. Par cette action, les Américains démontrent leur suprématie militaire, contraignent les japonais à la capitulation immédiate et mettent ainsi fin à la seconde guerre mondiale sur le front asiatique.

Cet évènement marque également le début d'une période de 45 années : la « guerre froide » caractérisée par la course aux armements nucléaires et à l'équilibre de la terreur entre deux blocs de pays aux idéologies opposées: d'une part les Etats Unis et les pays capitalistes, de l'autre l'Empire Soviétique et les pays frères, fidèles au régime communiste .

En France, dès le mois d'octobre 1945, le Général de Gaulle prend conscience du fait que la maîtrise de l'énergie nucléaire assure l'indépendance politique et décide la création du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) qui sera chargé du développement des applications nucléaires aussi bien civiles que militaires. Plus tard, De Gaulle dira même secrètement à ses proches « j'ai créé le CEA… d'abord pour fabriquer la bombe »

Le Professeur Yves Rocard et le Commissariat à l'Energie Atomique.

Yves Rocard (père de Michel Rocard) est en 1945 un scientifique reconnu, ayant un passé de résistant en particulier au service de la marine. A la fin de la guerre, il est chargé d'analyser les travaux des scientifiques allemands et de relancer le secteur de la recherche en France .Ses compétences en radioastronomie, les informations diffusées par les scientifiques américains suite à l'explosion d'Hiroshima lui permettent de faire un parallèle entre le fonctionnement du soleil et la bombe thermonucléaire. Il est alors considéré, à son propre étonnement, comme un expert dans le domaine de la bombe atomique. C'est ainsi que bien que restant Directeur du Laboratoire de Physique et professeur à l'Ecole Normale Supérieure, il devient membre du Comité à l'Energie Atomique en 1951.

Yves Rocard (père de Michel Rocard) est en 1945 un scientifique reconnu, ayant un passé de résistant

La multiplication des explosions nucléaires et le problème de leur détection.

L'Union Soviétique en Août 1949 fait exploser sa première bombe A .La première bombe H Américaine explose en Octobre 1952 suivie par la première bombe H Soviétique en Août 1953. Chaque puissance essaie de montrer sa suprématie et cultive le plus grand secret sur ses travaux et ses essais.

« La course aux armements et l'équilibre de la terreur » sont devenus une réalité.

Yves Rocard en support du CEA est chargé du développement et de l'installation des dispositifs qui permettront de localiser et de caractériser les explosions nucléaires.

A cette époque, les essais nucléaires sont aériens, la détection à distance se fait en mesurant les perturbations acoustiques générées dans l'atmosphère. Yves Rocard et ses équipes développent un appareil proche du baromètre: le « microbarographe » capable de détecter les infrasons basse fréquence diffusés dans l'atmosphère lors de l'explosion. Ainsi en 1955, le microbarographe prototype en cours de mise au point à Paris détecte une explosion américaine sur les iles Bikini, pourtant situées de l'autre côté de la terre. Un premier réseau de microbarographes est installé en France et désormais tous les essais de bombes atomiques aériennes et de forte puissance seront détectés quelque soit le lieu de l'explosion dans le monde.

A partir de 1957, les Américains commencent à

Stations de détection sismique du Var

procéder à des essais nucléaires souterrains, il faut alors détecter l'onde sismique provoquée par l'explosion, le « sismographe » s'impose. Mais, les sismographes disponibles se révèlent insuffisamment sensibles. En outre, ils sont souvent installés dans des zones perturbées par l'activité humaine et ne détectent pas les explosions nucléaires lointaines. A la différence d'un séisme naturel, l'explosion nucléaire constitue une source sismique ponctuelle dans l'espace souterrain et dans le temps. L'équipe de l'Ecole Normale supérieure partant d'un sismographe conventionnel, développe un nouvel appareil intégrant de l'électronique : plus petit « de la taille d'un dictionnaire Larousse», il est particulièrement sensible et facile à transporter

Pour localiser le lieu de l'explosion, le Professeur Rocard se fixe un objectif très ambitieux : il veut connaître le point d'origine de façon précise, même si il est très éloigné, et essayer d'évaluer la puissance de la bombe. Enfin, pour permettre une intervention rapide et efficace limitant le nombre de victimes, la détection doit se faire en un temps très court.

D'où la complexité du dispositif : les explosions distantes de 300 km environ, seront détectées par trois stations placées aux trois sommets d'un triangle de 50 km de côté : l'analyse de la différence des temps d'arrivée de l'onde de propagation dans les trois stations permet par triangulation de localiser la source. Enfin pour localiser les explosions lointaines et assurer une bonne couverture en France, il faudra équiper d'un triangle de stations chaque grande région française.

L'implantation de stations de détection en France.

L'année 1956 est marquée par le fiasco de l'expédition de Suez en Egypte; la France et le Royaume Uni sont contraints de laisser le Canal de Suez dans les mains du Colonel Nasser sous la pression des Américains et des Russes, ces derniers allant jusqu'à menacer la France de la bombarder avec l'arme atomique. Vexé et soucieux de retrouver son autonomie d'action, le gouvernement français (Pierre Mendès France) décide d'accélérer le développement de la bombe atomique et d'équiper le territoire français d'un réseau de stations de détection.

C'est ainsi que, à partir de 1960, le Professeur Rocard est chargé d'équiper la France de stations en appliquant le principe des triangles. Il se met donc à la recherche d'emplacements adaptés : ce sont de préférence des endroits discrets et peu perturbés par les activités humaines, sur des terrains particulièrement stables (socle granitique si possible). La Normandie, le Morvan sont équipés dans un premier temps, puis le Midi et les Vosges.

La station de détection de Lorgues.

En Juin 1961, une mystérieuse société immobilière MANADOMAINE achète à Lorgues le « Domaine du

Station de détection sismique de Lorgues

pavillon de la Cabrière et des Maneous ». En fait, le Professeur Rocard vient d'acheter avec ses propres ressources et en toute discrétion un des sommets de son triangle de détection des bombes dans le Midi.

Un microbarographe est installé près du pavillon de la Cabrière, la détection des signaux acoustiques étant assurée par l'intermédiaire d'un réseau de tuyaux d'une centaine de mètres enfouis autour du bâtiment. Ce dispositif permet de réduire le bruit de fond et les effets parasites des vents tourbillonnants.

Un sismographe est implanté dans une galerie à 200 m du pavillon, celle-ci permettant de limiter l'effet parasite du bruit de fond de surface. ●●●

A l'entrée de la Cabrière :
Une colombe tenant dans son bec une branche d'olivier. Reprise de l'affiche « La Colombe de la Paix » crée par Picasso pour le Congrès mondial de la Paix tenue à Paris en 1949.

●●● Pour compléter le triangle du Midi, des stations équivalentes sont réalisées à St Paul en Forêt et à La Mourre, près de La Garde Freinet.
Un récepteur/émetteur radio permettant de collecter l'ensemble des données des trois stations et de les transmettre vers la Cabrière est monté au point le plus élevé de Lorgues : Le Collet du Mouton (347 m).
Pour contrôler ces équipements, Yves Rocard installe dans le pavillon de la Cabrière un ami de longue date : Marcel Pioud, un radio militaire qui avait été parachuté sur l'arrière-pays niçois à la veille du débarquement de Provence en 1944 pour assister Y Rocard dans l'installation d'une liaison radio clandestine entre la Corse libérée et le continent. Désormais, Y. Rocard viendra régulièrement à Lorgues où il s'installera dans une des bastides des Maneous.

L'histoire de la station de détection de Lorgues.

Ces installations resteront en service jusqu'en 1976, année au cours de laquelle le sismographe sera modernisé et le pavillon de la Cabrière ainsi que Les Maneous seront revendus à usage d'habitation. ●

On peut, a postèriori, se demander à quoi a servi et sert encore cette installation ? Nous le découvrirons dans un prochain article. **François Lenglet**

Références :
« Le Mal Français » d'Alain Peyrefitte/Plon
« Mémoires sans concessions » de Yves Rocard / Grasset
« Si ça vous amuse » de Michel Rocard /Flammarion
Nombreux sites Internet et témoignages de Lorguais ayant collaboré avec Y Rocard

Connaissez-vous Mr Knapen ?

La rosée qui mouille nos chaussures lorsque nous marchons dans l'herbe n'attire pas vraiment notre attention. Pourtant, c'est ce qui a toujours intrigué Monsieur Achille Knapen, ingénieur belge, observateur curieux des théories relatives à l'humidité de l'air et aux choses de l'hygrométrie.

Né en 1860 Monsieur Knapen participa activement aux sauvetages de précieux édifices (les fresques de la Chaise-Dieu, Le Palais de Versailles, et d'autres riches châteaux…). Son invention « le siphon Knapen » apportait une évolution capitale dans le traitement de l'humidité des parois murales. Au lieu de s'opposer à l'évacuation de l'humidité en réalisant l'imperméabilisation la plus complète des parois comme c'était l'usage, il s'attacha à la faire sortir. Knapen conçut un drain pénétrant dans la moitié de l'épaisseur du mur, puis en établissant une circulation d'air de bas en haut, permettait l'extraction de l'humidité des murs pour l'envoyer à l'état d'air saturé dans l'atmosphère.

Le puits aérien de Monsieur Knapen fut terminé en 1931.

Cette invention capitale lui valut le titre mérité de « médecin des pierres ».
Notre savant avait de la suite dans les idées.
Ce qui peut se faire dans un sens, se dit-il alors, pourquoi ne pas le faire dans l'autre ?
L'idée du puits aérien fut émise par Knapen au congrès de l'Eau à Alger en 1928.
« Captons l'humidité de l'air pour la condenser et remettons-là à l'état liquide dans des corps poreux, proposa-t-il ».
Idée déjà ancienne et objet de recherches (les ingénieurs Zibold et Chaptal entre autres) mais restée sans réussite. Un puits aérien d'expérimentation devait être construit par Knapen sur un terrain offert par le gouvernement algérien, car le climat africain avec de grandes différences thermiques entre le jour et la nuit facilitait à l'application de son procédé de captation d'humidité. Certains empêchements contraignirent notre chercheur à renoncer à son projet, et c'est ainsi qu'il reporta son choix sur une colline en France, à Trans-en-Provence dans le Var, car à son avis le climat se rapprochait le plus des conditions climatiques des pays chauds.
Ce terrain situé à 180 m d'altitude, sur un promontoire couvert d'oliviers centenaires était à l'abri des courants d'air desséchant (Mistral) mais de plein fouet exposé aux vents des mers et aux vents du soir de la montagne.
Le puits aérien de Monsieur Knapen fut terminé en 1931. Il a l'aspect d'une vaste cloche en maçonnerie mesurant 12 m de diamètre à la base et de 12 m de hauteur. La paroi a une épaisseur de 2.50 m

tandis que celle de la voute atteint 4 m. Cet ensemble est constitué de roches calcaires assemblées selon la technique des pierres apparentes. Cette paroi porte aux parties inférieures et supérieures plusieurs rangées d'ouvertures faisant communiquer l'extérieur avec l'intérieur. A l'intérieur se trouve une masse de béton dans laquelle on a disposé suivant des directions déterminées des tubes poreux et de nombreux morceaux d'ardoise (3 000) afin d'augmenter la surface de contact entre l'air et les solides destinés à recevoir les dépôts aqueux. Au centre se trouve une cavité cylindrique de 1 m de diamètre et de 9 m de hauteur au-dessus du niveau du sol. L'axe de cette cavité est occupé par un tube métallique de 30 cm de diamètre qui traverse la cloche et la dépasse de 50 cm.

Voici donc la concrétisation de la structure imaginée par Monsieur Knapen.

Un an et demi d'efforts qui porteront peu de fruits. Monsieur Knapen espérait obtenir 30 000 à 40 000 litres d'eau par jour de son ouvrage. Il n'obtint que 10 litres les jours les plus favorables. . Bien insuffisant pour étancher la soif des habitants de Trans-en-Provence !

Pourquoi un résultat si faible ? Monsieur Knapen avait songé à des températures variant la nuit de 4° en dessous de zéro à 11° au dessus. Il était loin du compte à Trans où l'écart de température n'est que de quelques degrés pendant les mois d'été. En outre le condensateur était trop grand, il ne pouvait se refroidir suffisamment la nuit.

Monsieur Knapen ne disposa pas des moyens nécessaires à la poursuite de ces recherches. La construction de ce puits expérimental à Trans avait coûté l'équivalent de 25 millions d'anciens francs.

Le professeur devait disparaitre en 1941 à l'âge de 80 ans, en laissant son œuvre inachevée.

Mais le puits aérien est toujours là, il est devenu une des curiosités touristiques de la petite ville et fait partie du patrimoine local.

Aujourd'hui, dubitatifs les visiteurs de passage s'interrogent: « est-ce un pigeonnier original, un ouvrage militaire ou un temple mystérieux ? ».

A quoi les anciens Transians répondent simplement : « ah, ça, c'est le puits aérien du pauvre Monsieur Knapen … » ●

Frédéric Tendille

Sources : Publications du SI de Trans-en-Provence

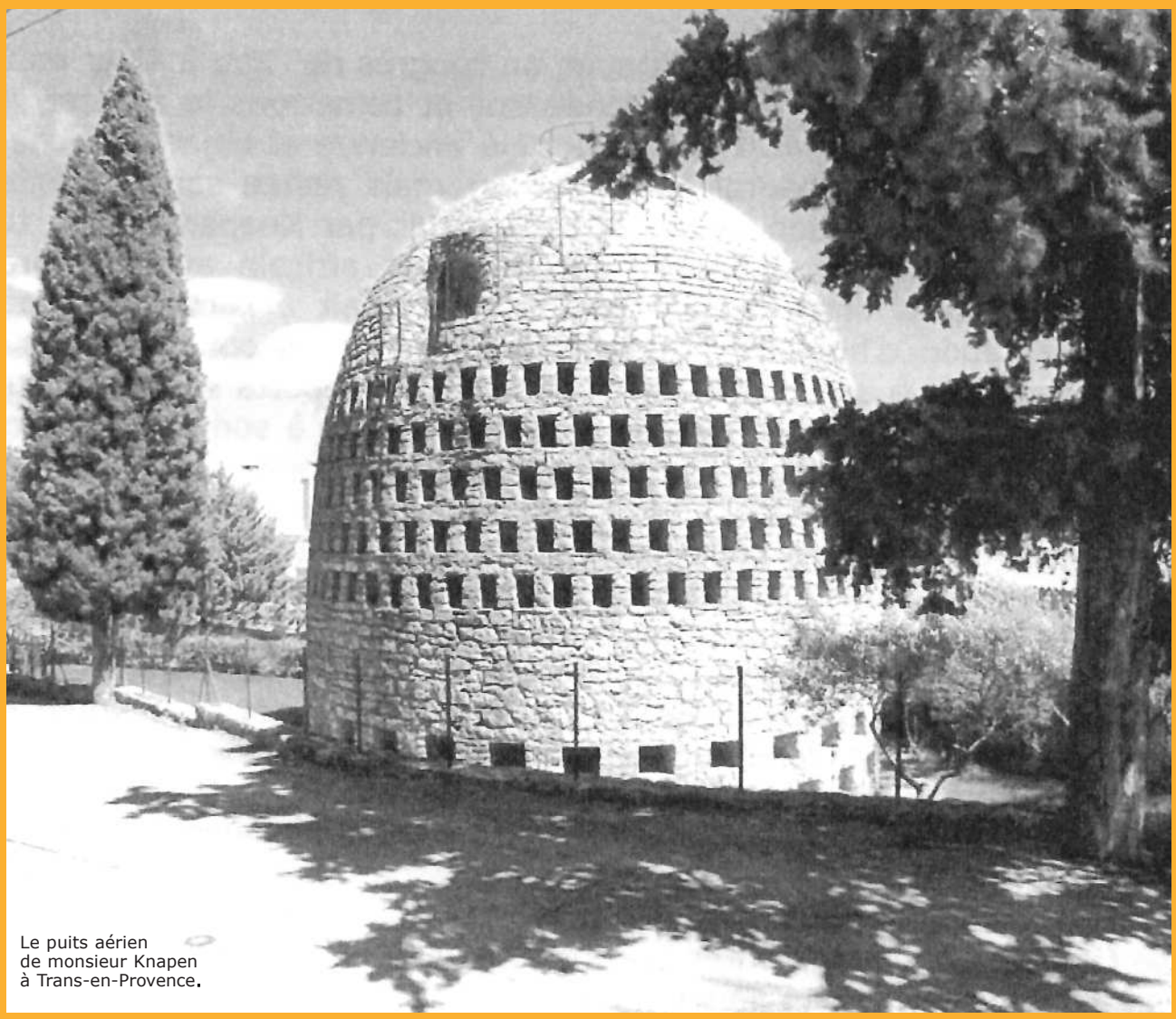

Le puits aérien
de monsieur Knapen
à Trans-en-Provence.

Un fumeur sur deux décède d'une pathologie liée au tabac. Chaque année 73.000 fumeurs ou fumeuses paient de leur vie leur addiction au tabac contre 4.000 accidentés de la route qui trouvent la mort au volant.

Le tabac

Si les taxes sur le tabac rapportent 15 milliards d'euros à l'Etat, elles coûtent 12 milliards d'euros à la Sécurité Sociale. Cherchez l'erreur ?

C'est en 1492 que Christophe Colomb découvre le tabac à Cuba, puis des cultures à Haïti (le tabaco). En 1500 Cabral en trouve au Brésil (le pétun). En 1515, Cortès le voit au Mexique et en 1520 les premières cultures se font à Cuba et à St-Domingue. Au XVIème il est rapporté d'Amérique par les Espagnols. En 1556, le tabac est introduit en France par André Thévet, cordelier et aumônier de l'expédition de Villegagnon au Brésil. Il sème des graines de cette herbe que les indiens nomment pétun et l'appelle herbe angoumoise. En 1559 Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne soigne son cuisinier avec un emplâtre de cette herbe. On afflue à Lisbonne pour s'en procurer. Nicot envoie des graines en France et du tabac en poudre à Catherine de Médicis pour soulager ses migraines. Toute la Cour suit des traitements à base de tabac prescrits par Nicot et le grand prieur François de Lorraine le met à la mode. En 1560, il est cultivé aux Antilles par les Français et les Anglais puis au Canada et en Louisiane. Un an plus tard, il est appelé, Nicotiana, Herbe à Nicot, Herbe de la Reine catherinaire, Herbe de M. le Prieur, Herbe sainte, Herbe à tous les maux, Panacée antarctique, Herbe à l'Ambasadeur. Il restera une plante médicinale jusqu'au début du XIXème siècle sous forme de lavements, purges, dilués dans du bouillon pour nettoyer le corps. La culture du tabac va s'intensifier dans les états américains de Virginie, Caroline du Nord, Maryland, Kentucky.

A la fin du XVIème siècle le mot TABAC fait son apparition. Son usage est sévèrement réprimé : en 1587, en Perse Abbas 1er fait couper le nez aux priseurs et les lèvres aux fumeurs. En 1610, en Turquie, Mourad IV décrète que quiconque sera surpris fumant aura le nez percé par un tuyau de pipe et sera promené sur un âne. De 1612 à 1651 les fumeurs japonais seront condamnés à l'esclavage. En 1621, Richelieu augmente la taxe sur le tabac. En 1633, Mouraad IV ordonne la destruction des cafés et la peine de mort contre les fumeurs.

En 1637, les premières plantations se font en France à Clairac (Lot et Garonne) pendant qu'en Chine on décapite les fumeurs. En 1642, le Pape Urbain VIII supplié par le Doyen de Séville interdit l'usage du tabac dans les églises sous peine d'excommunication (bulle révoquée par Clément XI) Pie VII, Léon XIII, Pie X priseront. Pie IX, Pie XI fumeront la pipe. Louis XIII l'interdit. Michel Fédorovitch menace les fumeurs de 60 coups de bâton sur la plante des pieds. En 1655 le tsar Michel, à la suite d'un incendie provoqué par un fumeur, interdit le tabac sous peine de bastonnade, puis de mort.

En 1674, Colbert l'afferme pour 6 ans à des particuliers contre des redevances de 500.000 puis 700.000 livres pour les 4 dernières années, puis à la seule Compagnie des Indes : « la ferme des tabacs ». Il institue le monopole du tabac, privilègie la fabrication et la vente. On le cultive dans les vallées de la Garonne et du Lot, en Lorraine, en Normandie. Le privilège de la Compagnie des Indes s'arrête avec la banqueroute de LAW. Liberté de fabrication et de vente. En 1682, Louis XIV prescrit qu'on ne le prise qu'une fois pendant l'office et que le curé fournisse le tabac prisé. A la fin du XVIIème siècle, la cigarette aurait été réinventée (déjà fumée par les indiens qui enroulaient le tabac d'une feuille de maïs) par un soldat turc bourrant de tabac une douille de papier pour remplacer le fourreau de sa pipe arraché par une balle.

Au début du XVIIIème siècle, interdiction des cultures étendues. Mille deux cents débits de tabac sont comptabilisés à Paris (le plus chic : La Civette, place du Palais-Royal). En 1719, la culture devient limitée en Franche-Comté, en Flandre et en Alsace. En 1720, le monopole est rétabli, la Ferme des Tabacs est cédée à la Compagnie des Indes moyennant un loyer de 1.500.000 livres et rapportera en 1771, 27 millions de livres.
En 1724, le pape Benoît XIII révoque les excommunications. En 1726, les débitants réunissent les bouts de tabac à priser à l'aide d'une ficelle en une sorte de saucisson vendu sous le nom de carotte. En 1791, liberté de cultiver, de fabriquer et de débiter. En 1809, Vauquelin isole la nicotine. En 1811, Napoléon rétablit le monopole et en 1816 les autorisations sont données à 8 départements : Nord, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Ille-et-Vilaine, Lot, Lot-et- Garonne, Bouches-du-Rhône et Var. En 1818 création du mot nicotine pour l'alcaloïde du Tabac.
Telle est la saga du Tabac : fléau universel.
Si vous êtes fumeurs ou fumeuses, relisez cet article plusieurs fois et prenez une sage décision : demain , j'arrête ! ● **Antoine Payet**

Source Quid

Billet de mémoire...

il y a de quoi réfléchir !

Le calendrier de sortie de notre journal « Vivre à Lorgues » ne nous a pas permis de nous associer à « La journée de la femme ». Or, nous vivons une intense période de chômage dont les premières victimes sont les femmes au travail. Les inégalités hommes-femmes se sont construites au fil des siècles. Les Lois ne rétabliront pas en totalité une justice égalitaire pour la vie des deux sexes. Les habitudes de vie et de comportement imposant culturellement la vision d'un sexe inférieur à l'autre, ont la vie dure. Or, les femmes comme les hommes ont le droit de réussir professionnellement et socialement. A travail égal et compétences égales, les femmes sont rémunérées en moyenne 25% de moins que leurs collègues hommes. Nous sommes loin d'une justice égalitaire ! Ci-dessous, quelques marqueurs historiques:

1792 La loi révolutionnaire, prévoit le divorce par consentement mutuel.
1850 Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants.
1862 Droit de vote des femmes en Suède.
1903 Marie Curie reçoit le Prix Nobel de physique.
1906 Droit de vote des femmes en Finlande - 1913 en Norvège - 1915 au Dannemarck.
1919 aux U.S.A du Nord en – 1928 en Grande Bretagne.
1938 Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée.
1944 Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes en France.
1945 Droit de vote des femmes en Italie – en 1946 en Espagne.
1957 Droit de vote des femmes en Tunisie – en 1960 au Maroc.
1965 les femmes mariées peuvent exercer un travail sans l'autorisation du mari.
1967 La Loi Neuwirth autorise la contraception.
1970 L'autorité parentale remplace la puissance paternelle.
1971 Droit de vote des femmes en Suisse.
1972 Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal ».
1972 L'école Polytechnique devient mixte.
1975 Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).
1975 Réintroduction dans la loi du divorce par consentement mutuel.
1976 La mixité devient obligatoire pour l'école publique.
1982 L'IVG est remboursée par la Sécurité Sociale.
1983 La Loi Roudy pose le principe de l'égalité professionnelle femmes / Hommes.
1984 Le congé parental est ouvert à chacun des parents.
1993 Loi Neiertz : condamnation de l'entrave à l'IVG.
1994 Droit de vote des femmes noires en Afrique du Sud.
2002 L'enfant peut porter le nom des ses 2 parents.
2004 Loi relative au divorce introduisant la procédure d'éviction du conjoint violent.
2011 Droit de vote des femmes en Arabie Saoudite.

Nous remarquons après cette énumération que le droit de vote des femmes n'intervient qu'en 1944 en France contre 1862 en Suède et 1919 aux USA.
Si un certain nombre de lois améliorent la protection des femmes, elles doivent souvent avoir recours à un procès pour obtenir réparation.
La situation des femmes en statistiques : 0 postes de Pdg au Cac 40 ; 22% de députés ; 29% de sénateurs ; 98% des postes de secrétaire ou d'aides à domicile ; 46 mn / jour de présence aux enfants, 16 pour les hommes ; 879 € de retraite, 1675 € pour les hommes.

Au Fil de l'eau

Le petit pont de San-Peyre

De tous temps les Lorguais (comme les autres, d'ailleurs) ont traversé les vallons par des gués où coulent soit par intermittence soit en continu (ce qui était vrai au temps jadis ou les saisons étaient à leur place) les eaux de ruissellement des pluies ou de sources comme aux Pailles, la rivière Florièye.

Le Vallon San-Peyre Tenants et aboutissants

Celui qui nous occupe présentement c'est le vallon de San-Peyre (Saint Pierre) qui coule du nord au sud de la route de Carcès jusqu'aux Girards pour se jeter dans l'Argens. Le vallon San-Peyre recueille les eaux de ruissellement. Eaux qui descendent, d'une part, depuis la route de Salernes (les Rougons) passent sous la voie ferrée (chemin du Train des Pignes ouest) pour rejoindre Saint Christophe, ensuite suivent plus bas le bord gauche du hameau de Châteaurenard et enfin la route de Carcès et aussi celles qui proviennent de la déviation de la source des Salettes, qui descendent par la Douce*, bifurquent à gauche vers Châteaurenard et vont rejoindre les eaux des Rougons au sud dudit dit hameau et d'autre part, les eaux du ruisseau qui part après l'entrée du chemin de Bélinarde sous la carrosserie Dalmasso.

Le Vallon San-Peyre un chemin de communication

Au siècle dernier ce vallon (comme celui de Real Calamar**) coulait en continu même au plus fort de l'été, mais prenait des allures de torrent dès les premières pluies d'octobre/novembre. Il interdisait lors de ces mois un passage aisé entre les hameaux de Vignaubières et celui des Girards et la route de Carcès (voie principale desservant Lorgues) ainsi que le raccourci qu'était le chemin de Bélinarde qui commençait dès le gué passé.
Ce n'était pas une grosse circulation de charrettes, charretons et tombereaux pour se rendre sur les terres cultivées de chaque côté du vallon par les habitants des deux hameaux (récolte vinicole, oléicole, travaux des champs, relations amicales etc.)mais le gué était utilisé quotidiennement dans les deux sens.

Création du petit pont de San-Peyre année 1937

En 1935, suite à des pluies torrentielles, empêchant tout passage pendant plusieurs jours, il fut pris la décision par les agriculteurs de Vigneaubières ,des Girards et autres agriculteurs riverains de jeter un pont (étroit) entre les deux rives du vallon, à l'emplacement du gué, permettant ainsi même par mauvais temps de passer « à pieds secs » de l'autre côté. La municipalité d'alors, conduite par Monsieur Evesque ne pouvant faire les frais de construction de l'ouvrage projeté par les habitants agriculteurs, oléïculteurs des lieux-dits, proposa seulement de

En 2010, lors des pluies diluviennes qui sont tombées sur Lorgues et la Dracénie, le pont de San-Peyre a perdu ses rambardes en fer forgé, couchées et emportées par les embâcles mais il a tenu bon, preuve que ceux qui l'ont construit étaient d'émérites maçons en plus d'être d'excellents agriculteurs.

Moi, Youki, chien de garde - moi, Jean-Louis, facteur des Postes

Chemin après chemin, poursuivons notre balade en pays lorguais à la recherche de mise en garde canine contre l'intrusion dans le domane privé de la maison.
Mon copain du jour ne plaisante pas, mais pas du tout !!!
Vaut-il mieux être facteur ou voleur ? A vous de choisir ?
Moi, malheureusement, j'ai choisi mais bien avant l'annonce. Tant pis !!!

fournir les matériaux et le charroi de ceux-ci. La main-d'œuvre pour la construction de l'ouvrage projeté restant à la charge desdits habitants. C'est ainsi que ceux de Vignaubières, des Girards et riverains du vallon se sont improvisés ingénieurs, maçons, terrassiers, portefaix, ouvriers de toutes classes…. Après pas mal de difficultés rencontrées, le sol étant friable -fait de limon et de galets- le pont est réalisé. Une rambarde de chaque côté parfait l'ouvrage.

Inauguration le 12 septembre 1938

Le 12 Septembre 1938 fut inauguré le Pont de San-Peyre en présence du maire, Monsieur Evesque et son conseil municipal au complet et bien sur de tous les habitants des deux hameaux et riverains. La liaison Vignaubières-Les Girards et les terres agricoles de part et d'autre du vallon pouvait désormais se faire par tous temps, surtout lors des pluies torrentielles. Lucien Codoul (oncle de Léon Maunier, du Pont d'Argens) habitant Vignaubières ,(poète à ses heures) après le discours inaugural du maire, déclama quelques vers que lui avait inspirés la réalisation du pont : Quand l'eau de nos coteaux coulera vers les plaines, quand nos petits ravins formeront des torrents, quand de San-Peyre enfin la fureur se déchaine, entrainant des galets dans le fond de l'Argens, là, malgré la fureur des eaux tumultueuses, nous pourrons sans souci et sans crainte aujourd'hui regarder le vallon trainer ses eaux boueuses, ne formant plus d'obstacle ni le jour, ni la nuit.

Les riverains joyeux de l'initiative, se sont mis à l'ouvrage, remplis de volonté, et ont vite construit, reliant les deux rives, un pont qu'en peu de jours, ils eurent terminé.
Dés aujourd'hui, enfin, pour nos terres éparses, nous avons établi des communications, tous libres désormais car il n'y a plus d'obstacles, puisque c'est aujourd'hui l'inauguration. !
Le verre en main, amis, buvons une rasade et remercions la municipalité. ●

Jean-Louis Cascetta

D'après les souvenirs et les archives de Léon MAUNIER (du Hameau du Pont d'Argens) en collaboration avec Jean-Louis Cascetta.

**La Douce* *Ce nom de lieu Lorguais est une illustration des nombreuses cacographies (=ortographes fautives) commises par nos cartographes « franchimands » ignorants de la langue locale. En provençal, un « adouss » désigne une source, et plus particulièrement une source d'eau douce qui paraît fraîche en été et chaude en hiver. Il faudrait donc ortographier ce lieu « l'Adous » (à la rigueur «l'Adoux » comme on le trouve dans de nombreux toponymes). Le patrimoine linguisitque a aussi son importance. Nos édiles se saisiront-ils un jour du problème ?*
*** **Real Calamar** Ici le nom d'origine a été préservé « Real » est une forme ancienne de « riéu » qui désigne en provençal le ruisseau ou le torrent. Le sens littéral de cet intéressant toponyme est : « (lou) riéu que cala a (la) mar », c'est-à-dire le ruisseau qui descend à la mer (et non pas le calamar royal).*

Notes d'**André Lagier**

Voisins vigilants

Peut-être avez-vous déjà vu le panneau « Voisins vigilants » apposé à chaque entrée de quartier de Lorgues ?
De quoi s'agit-il ?
C'est un dispositif qui a pour but de se protéger les uns les autres, entre voisins, et de favoriser l'intervention de la police municipale et/ou de la gendarmerie.
Il ne s'agit pas d'encourager la délation, ni de se substituer aux forces de l'ordre mais tout simplement de noter des événements suspects on inhabituels et d'en informer son référent de quartier. Celui-ci, grâce à des liaisons privilégiées (intranet, n° spécial, etc.) pourra prévenir rapidement police et gendarmerie, facilitant ainsi une intervention plus rapide en donnant des éléments utiles à l'enquête (type, couleur et n° d'mmatriculation d'un véhicule par exemple).
Vous pouvez vous adresser à la mairie pour connaître le (ou les) référent(s) de votre quartier.
Nous aurons l'occasion de détailler ce dispositif dès sa future mise en place.

D'où vient l'expression ?

par Michel Charrot

Nous utilisons quotidiennement des locutions ou expressions sans savoir, très souvent, d'où elles viennent. Je vous propose modestement cette nouvelle rubrique dans le but de tenter de préciser l'origine, ou quelquefois, les origines des dites expressions.

A brûle-pourpoint

signifie aujourd'hui « brusquement, par surprise ».
Ex : poser une question à brûle-pourpoint.

? Le pourpoint était, à l'origine, un vêtement de peau et de laine qui était porté sous l'armure avant de devenir un vêtement avec manches, collet et basques. Mais dans le vocabulaire militaire de l'époque, tirer à brûle-pourpoint signifiait que le coup de feu était tiré de si près qu'il brûlait le pourpoint.

Tailler des croupières

signifie aujourd'hui « créer des difficultés, poser des problèmes ».
Ex : tailler des croupières à quelqu'un.

? La croupière est la pièce du harnais qui, passant sous la queue du cheval, empêche la selle de glisser. Lorsque des combattants poursuivaient leurs ennemis, ils tentaient, avec leur épée, de tailler les croupières du cheval qui les précédait.

Mettre le pain à l'envers porte malheur, dit-on

? Au Moyen Age, le jour des exécutions publiques, le boulanger réservait un pain pour le bourreau... Il posait ce pain à l'envers pour être sûr de ne pas le vendre à un autre. Tout le monde savait que ce pain était celui du bourreau, et personne n'y touchait sous peine de malheur.

Apprendre par cœur

? Cette expression est née au Moyen-Age. Depuis l'Antiquité, le coeur était souvent considéré comme le siège de l'intelligence, de la mémoire et des sensations (sans doute à cause de l'accélération du rythme cardiaque lors des émotions fortes).

Origine du mot croque-morts

? On situe l'origine de ce mot au Moyen-Age. Avant l'inhumation, on devait s'assurer de la réalité de la mort et, celui qui était chargé de cette tâche, mordait le gros orteil. En l'absence de réaction, on concluait au décès.
Une autre origine serait le fait que, pendant les épidémies de peste, les très nombreux cadavres devaient être ramassés très vite avant d'être brûlés et que les préposés à ce ramassage étaient armés d'un croc. C'est ce mot qui aurait été déformé en « croque » pour donner le nom de « croque-morts ».
A noter que, comme pour les bourreaux, la charge se transmettait de père en fils.

La grille d'Antoine

Par **Antoine Payet**

N° 117

Horizontalement

1. Tout près de l'étranger.
2. Ile Croate. Allongue, par exemple.
3. Quartier lorguais.
4. Thé anglais. Et anglais. Cardinaux opposés.
5. Patisserie. Canneberge (phonétique).
6. Dans le rein. Pumas (embrouillés).
7. Tout pour Bruno. Dans une caste.
8. Monnaie d'extrême orient mélangée. Dans l'œil.
9. Les bords du lis. Début d'arnagogie.
10. Disposition à obéir.

Verticalement

A. Formes de sentiments familiaux.
B. Oiseau échassier. Bien charpenté de bas en haut.
C. Offrande à Dieu.
D. Grand club du midi.
E. Vient de ramer en remontant. Préfixe.
F. Ils sont dans la ligne d'attaque.
G. On les espère toujours meilleurs.
H. Dans l'inédit. Adverbe.
I. Muse de la musique. Jeu chinois.
J. Décision.

La recette

de Mamie Yvonne

Féroce d'avocat

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 filet de morue salée de 500 g
- 2 avocats
- 1 gousse d'ail
- 3 oignons
- 2 citrons verts
- 5 cuillère à soupe d'huile d'olive (ou tournesol selon le goût)
- une pointe de piment d'Espelette – du poivre moulu.

Préparation

- (La veille) faire tremper le filet de morue dans de l'eau.
- Retirer le filet, le mettre dans une cas serole, recouvrir d'eau froide et mettre à feu moyen.
- A l'ébullition éteindre le feu, mettre le couvercle et laisser pocher 10 mn
- Retirer le filet, égoutter le, éliminer les arêtes et la peau
- Ecraser la chair
  Pendant le pochage de la morue
- Couper en deux les avocats, éliminer les noyaux, évider les deux parties
- Arroser la chair des avocats avec le jus des 2 citons verts
- Réduire en purée
- Peler et hacher les oignons
- Peler et presser la gousse d'ail
- Mélanger l'oignon et l'ail à la purée d'avocat
- Mélanger la morue et la purée d'avocat
- Ajouter l'huile, le piment et le poivre(plus ou moins selon le goût)
- Remplir avec ce mélange les coques des deux demi-avocats

Cette préparation se mange fraiche avec des crudités. Elle peut se servir aussi en apéritif.

Bon appetit

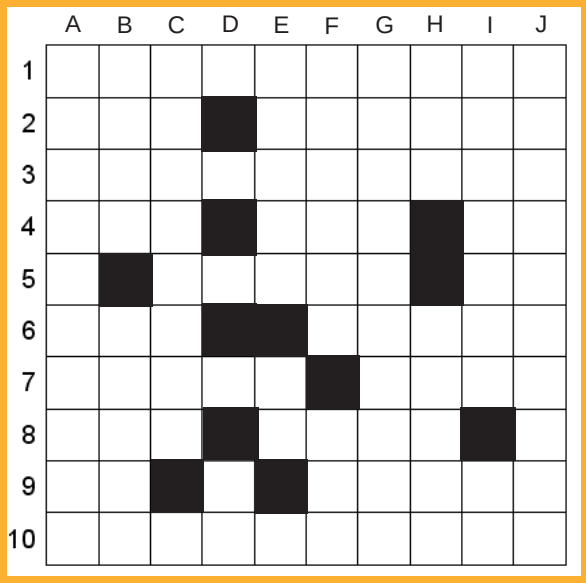

Solution du n° 116

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	O	M	N	I	P	O	T	E	N	T
2	P	O	E	L	O	N	■	P	E	A
3	T	U	E	■	M	I	N	I	U	M
4	I	L	■	E	P	A	R	■	V	A
5	C	E	D	R	A	T	■	M	E	R
6	I	S	O	■	I	■	D	E	■	I
7	E	■	M	S	■	P	U	R	I	N
8	N	U	I	T	S	■	R	E	A	I
9	N	O	N	E	■	T	A	N	T	E
10	E	C	O	N	O	M	I	S	E	R

Vivre à Lorgues

AGENDA

Mairie de Lorgues
Tél : 04 94 85 92 92
Fax : 04 94 85 92 90
www.lorgues.fr
C.C Action Sociale 04 94 85 92 77
lorgues.ccas@wanadoo .fr 78 ou 79

Médicaux
Para Médicaux

Médecins
- Bernard J.-P. 04 94 73 70 27
- Decroocq D. 04 94 73 95 74
- Foucault P. 04 94 73 99 22
- Grouiller G. 04 94 73 70 27
- Isvanca E. 04 94 73 70 30
- Kreps S. 04 94 60 85 13
- Kreps D. 04 94 60 85 13
- Laure Ch. 04 94 73 70 27
- Richez F 04 94 73 70 27
- Thirion F. 04 94 73 95 95

Rhumatologue
- Joïta M. 04 94 47 41 38

Chirurgiens-dentistes
- Clément-Ricard M. 04 94 73 99 83
- Domart F. 04 94 73 71 64
- Lion J.-F. 04 94 73 26 00
- Risso X. 04 94 73 26 00
- Roguet J.-F. 04 94 73 27 32

Laboratoire d'analyses médicales 04 94 60 47 70

Pharmacies
- Barthélemy F.-X. 04 94 73 70 31
- De L'Arsenal 04 94 73 58 05
- Saint-Férréol 04 94 73 72 97

Infirmiers (es) à domicile
- Amand D. 04 94 67 64 22
- Boulleret L. 04 94 67 64 22
- Brunet P. 04 94 73 90 90
- Cretegny I. 04 94 73 90 90
- Delattre M.-F. 04 94 73 90 90
- Frere D; 04 94 73 90 90
- Habary C. 04 94 73 90 90
- Hamelin G. 04 94 73 90 90
- Lakhal R.D. 06 82 31 87 31
- Marivoët C. 04 94 67 64 22
- Roux C. 04 94 73 90 90
- Siard A. 04 94 73 90 90
- Tesson C. 04 94 73 90 90
- Urquiza M.-J. 04 94 73 90 90
- Wispelaere J.- P. 04 94 73 90 90

S.S.I A.D. (service de soins infirmiers à domicile) 06 08 80 12 10 04 94 73 90 39

Service de soins à domicile pour personnes âgées et handicapées 06 08 80 12 10 04 94 73 90 39

Psychanalystes
- Crouzillat J.-P. 06 87 70 12 48
- De Witte K. 06 89 60 71 83
- Hardouin G. 06 43 43 83 13

Psychothérapeutes
- Amand-Jules C. 06 63 89 03 10
- Anceschi M. 06 29 66 70 01
- Bruyant M. 06 75 05 16 13
- Massei C. 04 94 67 62 29
- Petit M. 06 09 03 48 29
- Sabben M. 06 71 38 41 07
- Vaglio C. 06 60 94 23 46

Orthophonistes
- Galy I. 04 94 73 96 72
- Ludier-Mrani A. 04 94 73 20 84

Etiopathe
- Boitard J.-M. 06 20 47 12 73

Kinésithérapeutes

Ostéopathes
- Bernard F. 04 94 67 66 27
- Dardenne L. 04 94 85 10 17

Kinésithérapeutes
- Appert J.-J. 04 94 73 95 36
- Bédier K. 04 94 84 36 85
- Gauriat H. 04 94 85 22 53
- Losson P. 04 94 70 84 57
- Cruz A. 04 94 70 84 57
- Méhois Y. 04 94 84 37 99
- Stoffaneller M. –J. 04 94 73 72 32

Kinésithérapeute *(à domicile uniquement)*
- Pelletier B. 06 80 35 81 71
- Marchenoir I. 06 12 05 20 36

Ostéopathes
- Chastanier M. 04 94 73 94 78
- Dallée A.C. 04 94 68 04 17
- Guillet- Lhermitte JF. 04 94 73 94 78
- Soodts G. 04 94 73 94 78

Pédicure Podologue
- Ernoux F. 04 94 47 02 37
- Toulliou C. 04 94 73 79 16

Médecine traditionnelle Chinoise
- Moulard J.P. 06 03 18 59 71

Audioprothésiste
- Albano F. 04 94 82 35 50

Diététicienne
- Allègre M. 06 03 28 69 18

Nutrithérapeute Naturodiététicienne
- Buwaj K. 04 94 47 57 18

Prothésiste capilaire
- Moulet B. 04 94 84 36 55

Sophrologue
- Dehan E. 06 77 77 53 46

Réflexologue plantaire
- Campion A.M. 06 76 26 51 68

Vétérinaires
- Guirard L., 04 94 73 96 32
- Jean É., Postec R. 04 94 73 96 32

Gendarmerie ***17*** ou 04 94 73 70 11

Police Municipale ***89*** ou 04 94 85 92 88

Pompiers ***18***

Centre de secours 04 98 10 40 78

Centre anti-poison 04 91 75 25 25

La Poste 04 94 60 33 30

Multi-accueil
Lou Pitchounet 04 94 67 62 69

Trésor Public 04 94 39 00 40

Médecins de garde ***15***

Urgences nocturnes et jours fériés 04 98 10 40 78 ou ***18***

Transports
- Ambulances C.A.V. 04 94 73 24 88
- Ambullances Lorguaises 04 94 73 77 38
- Taxi Christophe P. 06 09 57 43 16
- Taxico 06 08 63 13 43
- Taxi Serge 06 85 11 03 84
- S.N.C.F. (Renseignements) 36 35
- TED petit Bus : Appel gratuit 0800 65 12 20

Vivre à Lorgues

Remerciements à
Robert Badin,
Jean-Louis Cascetta,
Michel Chapelain,
Michel Charrot,
Jacques Gauneau,
André Lagier,
François Lenglet,
Antoine Payet,
Frédéric Tendille.

Directeur de publication
Claude Alemagna.

Coordination
Michel Chapelain.
04 94 73 75 55

Secrétariat
Doris Bonardi.
04 94 60 13 02

Maquette
Alain Bonardi.
06 85 87 34 50

Imprimerie
Zimmermann

Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative Tél. : 04 94 73 92 37
contact@lorgues-tourisme.fr Fax : 04 94 84 34 09
www.lorgues-tourisme.fr

Secours Catholique 7, rue du Collège (répondeur) 04 94 84 04 87

Sécurité Sociale mairie annexe, Place Neuve
(Voir calendrier du mois) 04 94 85 92 64

Centre Départemental pour l'Insertion Locale
(C.E.D.I.S.) : mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Centre de Solidarité Sociale
Sur rendez-vous 04 94 99 79 10

Consultation de nourrissons, P.M.I.
Sur rendez-vous : 04 94 50 90 55

Conciliateur de Justice mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Mission d'Animation, C.L.S.H.
Rue de la Trinité. 04 94 73 99 18

Mission Locale Relais Jeunes, Place d'Entrechaus
mardi matin de 9h à 12h. 04 94 76 96 89

DÉCHETS

Quai de transfert de Mappe
Route de Carcès, à 4,5 km de Lorgues.
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h ; 14h-17h.
Mardi, : 8h30-12h.
Samedi : 8h30-12h ; 14h-17h.

Décharge privée Ste-Anne
Information, Tarification :
V. Henry : 04 94 50 50 50 et 06 89 72 77 31

Ramassage des « encombrants »
Sur rendez-vous 04 94 85 92 64